



Ligue communiste révolutionnaire

section française de la Quatrième Internationale

BATTRE LE CHOMAGE SANS BAISSER LES SALAIRES, C'EST POSSIBLE !



**35 HEURES
TOUT
DE SUITE
ET PARTOUT**

**EN
ROUTE
VERS LES
30 HEURES**

DOSSIER ROUGE

N° 43 - FEVRIER 1993 - 20 F

29.100 sans-emploi de plus en novembre

CHOMAGE : IL Y A QUELQUE CHOSE À FAIRE

1993 démarre avec une nouvelle accélération de la hausse

UNEDIC :
COTISATIONS
MAINTENUES

La baisse des cotisations promise à l'issue du mauvais accord de juillet dernier n'aura pas lieu. Le statut des

Directeur :
Philippe IESSON

N° 4 083 • 6 F

LE QUOTIDIEN

DE PARIS

Après l'amendement sur les plans sociaux
à 00 heure

Chômage : trente patrons signent contre l'exclusion

◆ Alors que Pierre Bérégovoy a, une nouvelle fois, justifié l'amendement rendant obligatoires les mesures de reclassement dans les plans sociaux, une trentaine de patrons viennent de diffuser un manifeste en faveur de l'emploi, à l'initiative d'Échanges et Projets et du

Centre français du patronat chrétien.

Intitulé « Entreprises contre l'exclusion », ce texte affirme que « le chômage, et particulièrement le chômage de longue durée, ainsi que l'exclusion sociale constituent pour la société française des problèmes lourds et graves », s'engagent à assurer de leur part à ce qui prendra compte la lutte contre le chômage et l'exclusion.

Le chômage sans limite

Le chômage a fortement augmenté au mois de novembre dernier, le nombre de demandeurs d'emploi progressant de 29 100 personnes, ce qui porte à 2 971 000 le nombre d'inscrits à l'ANPE. Le taux de chômage s'établit ainsi à 10,5 % de la population active contre 10,4 % les mois précédents, selon les données publiées hier par le ministère du Travail. Sur un an, la progression s'établit à 5,1 %.

Cette nouvelle hausse du chômage, souligne-t-on au ministère du

Pour les fêtes de Noël 1992, trente patrons sociaux – dont les PDG de Péchiney, du Crédit lyonnais et d'Usinor-Sacilor – ont signé un "Manifeste des entreprises contre l'exclusion". Ils y écrivent notamment qu'il n'est plus "possible de considérer l'emploi comme la seule conséquence d'une bonne politique économique, d'une bonne gestion des entreprises et d'un système de formation adapté". On ne le leur fait pas dire ! Mais ces déclarations seraient plus crédibles si les mêmes n'étaient pas en train de programmer de nouvelles charrettes de licenciements.

Les chiffres du chômage, dont on dispose le jour même où s'ouvre le marché unique qui devait permettre de créer des milliers d'emplois, ont en effet l'allure d'une catastrophe. En un an, les entrées à l'ANPE ont augmenté de 13 %, au gré des cinq cent mille licenciements enregistrés cette année. La barre fatidique des trois millions de chômeurs a été franchie dès le mois d'octobre, et elle l'a été en "données corrigées" pour le Nouvel An. Le taux de chômage calculé à partir de la définition du BIT s'élève à 10,5 %, mais il dépasse en réalité les 12 % si l'on utilise les données de l'ANPE. Voilà dans quel triste état la "gauche" laisse la société française.

UN TERRIBLE BILAN...

L'inexorable montée du chômage n'aura donc pu être stoppée, ni même contenue. De quatre cent mille chômeurs en 1974, on est passé à un million en 1976, puis à deux en 1982, et enfin à trois en 1993, malgré un nombre impressionnant de plans, de pactes, de mesures de plus en plus disproportionnées avec l'ampleur du problème (voir ci-dessous).

Pour mieux comprendre les racines du mal, il faut en prendre la mesure, le décortiquer, voir ce dont il s'agit un peu plus en détail. Il existe en fait une gamme très diversifiée de situations. A un bout, si l'on veut, le "vrai" salarié, disposant d'un emploi stable, d'un contrat à durée indéterminée, à plein temps. A l'autre bout de la chaîne, il y a les "exclus" qui sont entrés

dans la catégorie de la nouvelle pauvreté : chômeurs en fin de droits, "bénéficiaires" du RMI, exclus privés à peu près complètement de ressources, etc. Entre les deux, une zone ambiguë que des statisticiens ont dénommée le "halo" : temps partiel, intérim, petits boulots plus ou moins déclarés, intermittents, sans parler des préretraités qui ne sont pour la plupart que des chômeurs cachés.

Le tableau de la page suivante montre qu'entre 1982 et 1991 la part des vrais emplois (temps plein, durée indéterminée) a reculé de 85 à 80 % du total. Le nombre de vrais emplois a baissé de six cent mille tandis que l'on a créé un million deux cent mille emplois "à forme particulière". Cela représente un bouleversement considérable de la structure de l'emploi.

Aujourd'hui, la population "active" se décompose de la manière suivante : pour cent emplois normaux, on compte treize emplois de femmes à temps partiel, douze emplois précaires et dix-sept chômeurs.

Les femmes représentent aujourd'hui 42 % de la population active, mais subissent un taux de chômage plus élevé - de 12,8 %, contre 8 % pour les hommes - ce qui signifie que 57 % des chômeurs sont des femmes. De plus, quels que soient la classe d'âge, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, elles subissent une discrimination multiforme. Les facteurs sont multiples : licenciements dans

VINGT ANS DE POLITIQUE DE L'EMPLOI

1975	920 000	contrôle administratif de licenciement, indemnisation à 90 %
1977	1 100 000	pacte national pour l'emploi des jeunes n° 1, aide au retour au pays pour les étrangers
1978	1 300 000	pacte national Barre n° 2
1979	1 400 000	pacte Barre n° 3, exonération de charges, stages en entreprise
1981	1 900 000	plan Mauroy n° 1, contrats de solidarité, bassins d'emploi, mesures jeunes, embauche de cent dix mille fonctionnaires
1982	2 000 000	réduction de la durée du travail à trente-neuf heures, contrats emploi-formation, extension des préretraites
1984	2 500 000	stages jeunes, TUC, aide à l'insertion, incitations au temps partiel
1985	2 500 000	congés de conversion
1986	2 600 000	plan Séguin n° 1, exonération de charges pour les jeunes, préretraites progressives, suppression de l'autorisation administrative de licenciement
1987	2 600 000	plan Séguin n° 2, insertion locale
1988	2 600 000	plan Rocard n° 1, allègement des charges, baisse de l'impôt sur les sociétés, aide à l'emploi local, création du RMI
1989	2 500 000	plan Rocard n° 2, contrats emploi-solidarité, contrats de retour à l'emploi
1990	2 600 000	plan Rocard n° 3, stages d'accès à l'emploi, crédits d'impôt-formation, allègements fiscaux
1991	2 800 000	plan Cresson n° 1, chômage partiel, apprentissage, mobilisation ANPE
1992	2 900 000	plan Cresson, puis plan Bérégovoy, actions pour les jeunes, temps partiel, préretraites progressives, actions sur les chômeurs de longue durée, exonérations "emplois familiaux"
1993	3 000 000	exonérations charges sur temps partiel

les branches fortement féminisées, orientation scolaire limitée aux seuls métiers dits "féminins" (vingt professions sur quatre cent cinquante-cinq regroupent 45 % des femmes), faible accès aux formations continues, précarité de l'emploi, temps partiel.

La progression du travail à temps partiel des femmes est un phénomène majeur de la décennie. Globalement, la proportion de femmes travaillant à temps partiel est passée de 19 à 25 % entre 1982 et 1991. Cette évolution implique que, sur cinq emplois nouveaux créés sur cette période et occupés par des femmes, plus de quatre sont des emplois à temps partiel ! Pour les femmes qui arrivent sur le marché du travail, le temps partiel est donc peu à peu devenu la norme.

Enfin, le chômage se durcit : au début, on dégraisse largement à coups de préretraites financées en grande partie sur fonds publics. Mais, à partir de 1984, les plans sociaux s'attaquent cette fois aux salariés du

LES FORMES PRÉCAIRES D'EMPLOI			
	1982	1991	variation
Apprentissage et stages	258	466	+ 208
CDD et intérim	434	765	+ 331
Temps partiel	2 011	2 750	+ 739
(dont femmes)	1 625	2 340	+ 715
Autres	567	464	- 103
Emploi précaire	3 270	4 445	+ 1 175
Emploi normal	18 342	17 720	- 622
Emploi total	21 612	22 165	+ 553

Source : INSEE - données en milliers.

noyau dur, de trente à cinquante ans. On remplace la main-d'œuvre la plus âgée en embauchant des jeunes plus qualifiés. Du coup, la part des chômeurs de longue durée augmente régulièrement et elle n'a été que provisoirement contenue par un plan Bérégovoy qui tient plus de l'opération de camouflage, et dont le bilan est par ailleurs médiocre. Le nombre de chômeurs de longue durée a baissé de cinquante-six mille personnes, dont un tiers seulement a retrouvé un emploi. Et il en reste huit cent quatre-vingt mille !

La campagne sur les faux chômeurs n'est qu'une lamentable tentative pour cacher cette dure réalité. En août 1991, Périgot, dirigeant du CNPF, s'indigne : "Des chômeurs sont indûment inscrits et dorment dans les stocks de l'ANPE." Il est immédiatement relayé en septembre par Charasse qui déclare : "Il y a sept cent mille faux chômeurs dans les fichiers de l'ANPE." Le Point du 14 septembre donne le détail et distingue : "la femme au foyer, le profiteur, le déclassé, le cumulard, l'escroc". En octobre, Bérégovoy parle des "statis-





tiques contestées" de l'ANPE. Enfin, à l'automne de cette même année, Martine Aubry fait ajouter à la loi sur la formation professionnelle un titre portant sur le contrôle des chômeurs. Depuis lors, les escarmouches se succèdent : l'ANPE est reprise en main et sommée de faire le ménage dans ses fichiers, l'INSEE fabrique à la va-vite une enquête afin de faire prévaloir la définition du BIT qui conduit à un nombre de chômeurs inférieur à ceux inscrits à l'ANPE.

En réalité, le chômage est sous-estimé par les statistiques officielles. On ne compte pas par exemple les trois cent cinquante mille demandeurs d'emploi postulant sur un temps partiel ou sur un

contrat à durée déterminée, alors qu'on les comptera évidemment dans les effectifs s'ils retrouvent un emploi. On oublie l'existence des cinq cent cinquante-deux mille RMIstes, des dispensés de recherche, des préretraités qui sont autant de chômeurs dissimulés. On oublie de dire que le nombre de chômeurs indemnisés n'est que de deux millions deux cent mille sur trois millions, dont quatre cent mille ne bénéficient que de la misérable allocation de solidarité.

L'accord sur l'UNEDIC signé en juillet 1992 marque une nouvelle dégradation de la situation des chômeurs. Signé par la CFTD et la CGC, il a été dénoncé comme une "machine à exclure" dans le Monde

du 7 août 1992, qui en décrit ainsi les effets : "Les plus pénalisés seront les salariés qui ont effectué les durées de travail les plus courtes, et donc ont peu cotisé. Parmi eux se trouvent beaucoup de jeunes et femmes que le développement du travail précaire condamne à des allers et retours entre l'emploi et le chômage. Dans le pire des cas, ils seront exclus de toute indemnisation. Au mieux, ils seront pris en charge pendant des périodes plus courtes."

Voilà quelle situation catastrophique nous lèguent le capitalisme triomphant et ses gestionnaires zélés. Il faut prendre du recul pour mesurer à quel point elle est nouvelle. Si l'on revient en arrière de vingt-cinq ans par exemple, c'est-à-dire en 1968, on s'aperçoit que le chômage était de l'ordre de 2 à 3 %. En ce temps-là, aucun jeune ne se posait la question de savoir s'il aurait un travail. Il pouvait bien sûr s'interroger ou s'inquiéter sur le fait de savoir quel emploi il aurait, mais, en gros, celui qui voulait travailler finissait par trouver quelque chose.

Aujourd'hui, et c'est ce qui permet de mesurer la gravité de la situation, la question clé qui préoccupe la majorité des gens est de savoir quand ils trouveront un emploi ou jusqu'à quand ils conserveront celui qu'ils ont. Pratiquement plus personne n'est à l'abri de ce doute : aucun secteur économique n'est plus désormais protégé des menaces pesant sur l'activité et l'emploi. Même la sécurité de l'emploi des fonctionnaires est de plus en plus limitée par les privatisations et par les projets de la bourgeoisie de remettre en cause le statut de la fonction publique

- MAREE NOIRE
Les marées noires menacent pour le naufrage de « Brest »,
marche aux Indes. P. 25.
- UNEFID
Une enquête à pointer dans le syndicat français, qui
remonte à la démission en attendant de la
17 années. P. 22.
- LOUIS XVI
Le 21 janvier 1793, le roi est exécuté, pour le fait de
avoir refusé de signer la constitution de 1791.
La mort de Louis XVI et le rôle de la Convention. P. 23.
- CHARLES TILLON
La mort de Charles Tillon, chef des FTP, de
l'une des grandes figures du mouvement ouvrier. P. 22.

ROUGE

Bombardements sur Bagdad

LE "DROIT" ... DES PLUS FORTS

Objectif 6 février

Dans les jours qui précèdent, il s'est agi de savoir si les
bombardements sur Bagdad, effectués par les avions
américains, ont été justifiés. Les dirigeants de l'ONU
ont tenté de répondre à cette question. Mais ils n'ont
pas réussi. Les Etats-Unis ont insisté sur le fait que
l'Irak a violé le droit international en attaquant Israël
et en occupant le Koweït. Ils ont demandé que l'Irak
soit puni. Les autres membres de l'Assemblée générale
ont refusé de condamner l'Irak. Ils ont déclaré que
l'Irak a le droit de se défendre. Ils ont déclaré que
l'Irak a le droit de résister à l'agression américaine.
Ils ont déclaré que l'Irak a le droit de se défendre
contre l'agression américaine. Ils ont déclaré que
l'Irak a le droit de résister à l'agression américaine.
Ils ont déclaré que l'Irak a le droit de se défendre
contre l'agression américaine. Ils ont déclaré que
l'Irak a le droit de résister à l'agression américaine.



Rouge, hebdomadaire

Lisez
la presse
de la LCR
et de la
IV^e Internationale

Critique
communiste,
bimensuel



cahiers du féminisme

N° 62
Automne 1992
112 pages
35 F

Ex-Yougoslavie
Rada Ivekovic témoigne
**DOSSIER : LA JUSTICE EN REFORME
A QUI PROFITENT LES LOIS ?**



Cahiers
du féminisme,
trimestriel

IV^e Internationale,
trimestriel



Et n'oubliez pas : à partir du mois de
février, nouvelle formule d'Inprecor,
mensuel de la IV^e Internationale

LE CHOMAGE EST LE RÉSULTAT DE LA CRISE DU CAPITALISME

Le chômage augmente parce que l'économie ne crée pas assez d'emplois. C'est une évidence, mais aussi un véritable mystère, qui heurte le bon sens : pourquoi des hommes et des femmes qui veulent travailler n'y sont pas autorisés ? Comment peut-il se faire qu'une société préfère se priver de la richesse qu'ils pourraient produire et consacre au contraire des sommes importantes à les maintenir à l'état de chômeurs ? Confusément, on se dit qu'il y a peut-être une raison objective à cet état de choses apparemment absurde que l'on aurait du mal à comprendre, mais qu'il faudrait bien accepter. L'explication véritable, qui consiste à montrer que le chômage est le produit d'un système effectivement de plus en plus absurde, est d'une certaine manière difficile à accepter. C'est pourquoi il faut prendre un peu de recul pour détailler notre démonstration.

De quoi dépend les créations d'emploi ?

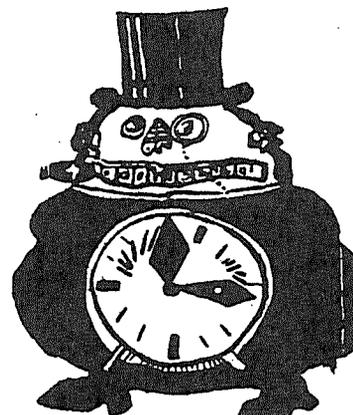
Trois facteurs déterminent l'évolution de l'emploi. Le premier est la production. C'est évident : plus la croissance est importante, plus il faut de travailleurs. Mais il faut aussi prendre en compte la productivité du travail, c'est-à-dire le nombre d'heures de travail nécessaires pour produire une marchandise donnée. Et il y a enfin la durée du travail, qui

L'EMPLOI AVANT ET APRES LA CRISE		
	avant crise	décennie 1979-1989
Production	5,3	2,2
Productivité	5,1	3,0
Durée du travail	-0,6	-0,8
Emploi	0,8	0,0

Source : INSEE - taux de croissance annuels moyens en %.

détermine le nombre d'emplois qui seront créés pour un nombre donné d'heures de travail. Ainsi fonctionne l'arithmétique de l'emploi. La question qui se pose alors est de savoir pourquoi elle s'est détraquée. C'est l'objet du tableau ci-dessus qui compare deux périodes distinctes, l'avant-crise (de 1962 à 1973), où le chômage passe de 1,3 à 2,7 %, puis la décennie quatre-vingt (de 1979 à 1989), où il grimpe de 6 à 9,4 %.

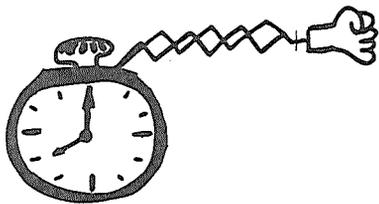
D'une période à l'autre, le volume de travail est passé de trente-huit milliards d'heures en 1973 à trente-quatre en 1989. L'économie dans son ensemble requiert donc moins de travail, et là se trouve évidemment la racine des tensions sur l'emploi. Cette évolution résulte principalement d'un recul de la croissance : durant la décennie quatre-vingt, le taux de la croissance est inférieur de trois points à celui de l'avant-crise. Mais ce ralentissement a été compensé par un ralentissement simultané de la productivité, de l'ordre de deux points. Et, surtout, la réduction de la durée du travail ne s'est pas notablement accélé-



A BAS LES CADENCES INFERNALES

Les fausses explications

La présentation la plus largement répandue, qui est apparue dès l'entrée en crise et l'envol du chômage, consiste à dire que le chômage est le produit des mutations technologiques. L'introduction massive de robots et autres processus visant à remplacer le travail de l'homme par celui de la machine est invoquée pour expliquer la montée du chômage. Mais ce discours dominant s'est d'emblée accompagné d'un volet optimiste insistant sur le caractère transitoire d'un tel processus : la crise ne serait qu'une étape à passer dans un processus de "destruction créatrice", et le chômage correspondrait en fait à des formes d'inadaptation provisoire de la force de travail aux nouvelles exigences des méthodes de production.



Le chômage, une transition vers la société de demain ?

Au début des années quatre-vingt, malgré l'explosion du chômage, les avocats du système capitaliste disposaient d'une argumentation visant à imposer le silence à ses critiques les plus radicaux. La manière la plus déplaisante et la plus cynique de le faire consistait à séparer le bon grain de l'ivraie et à sous-entendre que ceux qu'on licenciait ou qu'on expédiait en pré-retraite étaient des travailleurs non qualifiés incapables de s'adapter à la nécessaire modernisation. Il y avait des gagnants et des perdants dans ce jeu cruel, mais c'était une pilule amère que la société devait avaler, le prix du progrès. A ceux qui, au début des années quatre-vingt, refusaient les licenciements et mettaient en doute la capacité du système à créer de nouveaux emplois, on expliquait docement que les emplois non qualifiés supprimés dans les secteurs retardataires finissaient toujours par se retrouver dans les secteurs les plus modernes.

Cette logique a imprégné l'ensemble du corps social, y compris le mouvement ouvrier, d'autant plus que la "gauche" au pouvoir l'a reprise totalement à son compte, avec le concours d'idéologues divers promettant pour demain la possibilité de nouveaux compromis sociaux.

Le texte d'un encart publicitaire de Philips paru au début des années quatre-vingt résume bien ce discours : "Il faudra toujours des hommes pour apprendre aux robots ce qu'ils doivent faire et pour savoir en tirer le meilleur parti. Il en faudra moins qu'avant dans les ateliers sans doute, mais il en faudra plus qu'avant en amont et en aval pour concevoir et fabriquer les robots, les programmer, les entretenir ou les dépanner. Ce n'est pas parce que la robotique supprime des postes de travail dangereux, malsains ou répétitifs, qu'elle conduit forcément à l'aggravation du chômage dans les années à venir. Par contre, le refus des technologies nouvelles, lui, y conduit tout droit. C'est l'ensemble de la société industrielle qui doit s'adapter au progrès. Les machines, en s'automatisant, les hommes en évoluant et en se requalifiant."

Quelques années plus tard, chacun peut constater que cette argumentation lénifiante a disparu du paysage idéologique. Il est clair pour tout le monde que les mutations technologiques, dont la réalité est indéniable, sont durablement, et de plus en plus, destructrices d'emplois.

rée d'une période à l'autre. De plus, ce mouvement est concentré au début des années quatre-vingt : la durée du travail est à peu près constante depuis 1983, soit depuis presque dix ans. La durée du travail joue de moins en moins son rôle d'amortisseur entre heures de travail et effectifs dans un contexte de croissance ralentie.

Ce panorama montre aussi que les liens entre emploi et productivité sont complexes. Avant la crise, le capitalisme créait des emplois malgré des gains de productivité très importants, parce qu'il connaissait une croissance plus rapide. Depuis l'entrée en crise, les gains de productivité ont en moyenne été freinés, mais le contexte de croissance ralentie conduit en fait à une stagnation du nombre d'emplois total, et même à un recul, si l'on raisonne en équivalents emplois à temps plein.

Il existe finalement trois moyens de créer des emplois : en augmentant la croissance, en freinant la productivité du travail, ou en réduisant sa durée. Mais ces recettes, le capitalisme n'est pas disposé à les mettre en œuvre parce qu'elles se heurteraient à son double critère de compétitivité et de rentabilité.

Ralentir la productivité ou réduire la durée du travail, les capitalistes s'y refusent, dans la mesure où cela pourrait augmenter leurs coûts salariaux et donc affecter leur profit (argument de rentabilité), ou leur prix de vente (argument de compétitivité). Augmenter la production ? Ce n'est souhaitable que si cette production supplémentaire se porte sur les secteurs à forte rentabilité. Or, ce n'est pas le cas.

Le capitalisme préfère produire moins, mais produire

plus rentable : telle est la cause ultime du chômage, qui est donc un chômage capitaliste.

Pour créer des emplois, il faudrait au contraire réunir trois conditions, que le système est incapable de satisfaire :

- admettre de fonctionner avec une moindre rentabilité ;
- refuser de jouer le jeu de la concurrence à tout prix ;
- relancer la production tout en la réorientant vers les besoins aujourd'hui délaissés.

Une crise profonde du système

Dans ces conditions, le chômage devient le révélateur d'une crise très profonde du capitalisme. Ses règles de fonctionnement conduisent en effet à un véritable désastre social. L'actuelle récession montre ce qui se passe lorsque tous les patrons, tous les gouvernements appliquent aveuglément, et tous en même temps, les mêmes recettes supposées raisonnables : on débouche alors sur un enlisement sans précédent de l'économie. Le capitalisme n'a plus aujourd'hui de projet, de légitimité, de perspectives de réussite.

Ce n'est plus une simple question de conjoncture mais la mise en lumière d'une contradiction fondamentale du capitalisme. D'une part, il apparaît comme une formidable machine à économiser le temps de travail, ce qui fonde son efficacité. Mais, en même temps, il fait du temps de travail la seule source et la seule mesure de la richesse. Le comportement logique des capitalistes les pousse à mettre le paquet en investis-

sant dans les secteurs où les perspectives de profit sont les meilleures, autrement dit où les possibilités d'économie de travail sont les plus grandes. Leur objectif est ainsi de maintenir le taux de profit global à son niveau le plus élevé. Mais, en procédant de la sorte, le capitalisme est en train de scier la branche sur laquelle il était assis : d'une certaine manière il a trop bien réussi. En engrangeant au long de son histoire d'énormes gains de productivité, le capitalisme a obéi à sa logique, mais a en même temps créé, au moins potentiellement, les conditions d'un autre fonctionnement de l'économie basé sur une réduction de la durée du travail.

C'est de la volonté de maintenir à tout prix le système en place que naissent les tares



sociales dont nous souffrons. Les progrès de productivité accumulés représentent potentiellement un progrès social considérable mais, gérés par les capitalistes, ils se transforment en un facteur de régression continue.

La société qu'ils nous fabriquent

Face à cette situation, une réduction uniforme de la durée du travail pour toutes et pour tous serait le procédé le plus juste : c'est notre projet. Mais la manière spontanée du capitalisme de répartir un volume de travail en recul est toute différente. Elle consiste en gros à couper la société en deux, d'où l'expression de société duale.

Economie capitaliste, société duale

D'un côté, on conserve un noyau dur de vrais emplois, avec contrats à durée indé-

terminée, salaires corrects, carrières professionnelles et plein temps. De l'autre côté, on exclut, en graduant les formes, depuis la mise au rebut des préretraites, jusqu'aux emplois à temps partiel ou intermittents, en passant par le chômage. On a vu que ces formes particulières d'emploi, pour reprendre la formule embarrassée des technocrates, ont pris une place majeure dans les nouveaux emplois des dix dernières années. Les projets de la bourgeoisie consistent à continuer dans cette voie, autour de deux principales idées.

La fin de la classe ouvrière ?

Certes, la montée du chômage s'accompagne de transformations dans l'emploi, mais il faut bien en apprécier la portée et la signification. Ainsi, entre 1982 et 1990, le nombre d'ouvriers baisse de quatre cent soixante-seize mille, mais celui des employés augmente de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille. Si l'on ajoute à ces deux catégories les techniciens et les fonctionnaires (hors cadres supérieurs), on trouve un ensemble de quinze millions de salariés représentant 69,2 % de la population active en 1982 et 67,8 % en 1990. On assiste, il est vrai, à un accroissement spectaculaire du nombre de cadres supérieurs qui passent (public et privé confondus) de 1 600 000 à 2 300 000, soit une augmentation de plus de 40 %. Mais la disparition du prolétariat qui se dissoudrait dans une société post-industrielle demeure une pure idéologie.

Au sein même de la classe ouvrière, on assiste à de nombreux transferts, mais ils ne conduisent pas forcément à une élévation continue et uniforme des qualifications. Il faut distinguer entre les métiers qui progressent très vite – et qui comprennent effectivement une très forte proportion de diplômés – et ceux qui emploient le plus grand nombre de personnes. Si on raisonne ainsi, on s'aperçoit que les professions dont les effectifs augmentent le plus ne sont pas forcément les plus qualifiées. On y trouve pêle-mêle les secrétaires (256 000 emplois nouveaux entre 1982 et 1990), les enseignants (145 000), les ingénieurs informaticiens (99 000), les aides-soignants (75 000), les nettoyeurs (74 000). Ainsi, loin de disparaître, les emplois ne nécessitant pas beaucoup de qualification se déplacent de l'industrie vers le tertiaire, du monde des ouvriers vers le commerce et les services directs aux particuliers.



Un problème de formation ?

Ces évolutions conduisent à remettre en cause l'une des idées clés du discours officiel : la cause du chômage serait une formation insuffisante. Durant les années de reprise, le patronat s'est même payé le luxe de se plaindre d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Mais cette analyse doit être rejetée comme une vaste escroquerie : en novembre 1992, le nombre d'offres de vrais emplois (à plein temps et à durée indéterminée) était très exactement de trente-deux mille neuf cents. Même si toutes les offres ne passent par l'ANPE, on est évidemment très loin du compte.

Le fait que la formation ne constitue pas une garantie absolue de trouver un emploi est confirmé par la montée du chômage des cadres. Le nombre de cadres au chômage s'élève aujourd'hui à cent soixante-six mille, soit 5%. C'est deux fois moins que la moyenne, mais les recrutements diminuent très vite, de 15% en 1992. On commence à licencier même dans les sociétés de conseils qui représentaient pourtant le modèle même de la société post-industrielle, de communication, etc.

En réalité, le patronat a cherché à se prémunir face à la modernisation en embauchant toujours plus au-dessus du niveau de qualification réellement requis par les postes offerts. Quant aux fameuses pénuries, elles sont monnaie en épingle ou alors portent sur des emplois tellement durs ou mal payés que les jeunes les fuient. Sur le long terme, les patrons ne font que payer leur pratique des années d'expansion qui a toujours consisté à privilégier l'étroitesse des compétences techniques. Qu'ils en arrivent, selon une enquête du CEREQ, à se plaindre du manque de formation générale de 44% de leurs salariés dans l'industrie conduit à se poser la question : à qui la faute ?

En 1989, cent mille jeunes sont sortis du système scolaire sans avoir aucune qualification. C'est beaucoup trop, 13% d'une classe d'âge, mais c'est moins que le quart qui se

La première consiste à favoriser la croissance du temps partiel. L'une des dernières mesures de Bérégovoy, prise par décret dix semaines avant les élections, a fait passer à 50% l'exonération de charges sociales dont bénéficieront les patrons en cas de création d'emploi à temps partiel. C'est un axe clair de la politique de la bourgeoisie pour les années à venir.

La seconde idée est celle de la création de petits boulots d'un type nouveau. Sous le slogan "nouveaux services, nouveaux emplois", le projet consiste à institutionnaliser, et à subventionner en partie, un secteur de services aux particuliers permettant d'occuper les sans-emploi. La condition pour que ce montage soit viable, c'est des salaires inférieurs à ce qu'ils seraient si des services publics assuraient les mêmes prestations : des assistantes familiales plutôt que des puéricultrices pour la garde des enfants, des ouvriers au chômage allant bricoler pour améliorer l'habitat des vieux plutôt que la mise en place de nouveaux foyers, etc.

Sur ces deux grandes orientations, il n'y a pas de débat de fond au sein de la bourgeoisie et de son personnel politique. A "gauche" comme

à droite, l'idée dominante est que l'on ne pourra revenir au plein emploi et qu'il faut donc trouver des formes permettant de diluer le chômage capitaliste. Au-delà, il peut y avoir des différences de présentation. La "gauche" ne se distingue plus que par ses efforts pour habiller le même type de mesures que la droite réclame de façon plus bruyante. La droite, mais surtout le patronat, réclame une modulation, voire une suppression du SMIC. La "gauche" proclame que les bas salaires ne sont pas une solution royale pour l'emploi, mais toutes les mesures d'allègement de charges sociales donnent implicitement raison au discours de droite. Si on les laisse faire, on va s'enfoncer encore plus dans cette logique d'exclusion que nous refusons.

Contre le temps partiel imposé

Nous sommes contre le temps partiel d'abord parce que les gens n'en veulent pas : selon une enquête réalisée pour la Commission européenne, 89% des salariés à temps partiel préféreraient travailler à plein temps.

Mais il s'agit surtout d'une exigence toute simple de justice sociale : que tout le monde puisse bénéficier des progrès de la productivité, sous forme de temps pour vivre, pour vivre autrement. Cette exigence revêt une dimension féministe particulière. Dans la mesure où le temps partiel concerne principalement les femmes, il introduit une discrimination qui va en s'amplifiant. Il s'agit d'une réponse dévoyée à une très forte aspiration au droit à l'emploi, que la montée du chômage n'a pas, contrairement aux atten-

tes de certains, découragée. Une telle discrimination ne pourrait que renforcer le maintien de la division des tâches non salariées. C'est là un argument très fort pour la réduction uniforme : une société où tout le monde travaillerait trente heures aurait plus de chances d'avancer vers le partage des tâches, que celle que l'on nous prépare, où les hommes travailleront quarante heures et les femmes vingt heures. Les syndicats français devraient s'inspirer sur ce point de l'exemple danois où les syndicats, notamment un syndicat de femmes, se sont mobilisés depuis plusieurs années pour une réduction uniforme. Que les femmes danoises aient fait pencher la balance en

faveur du "non" à Maastricht s'explique aussi par cet aspect des choses.

Contre les petits boulots

Comme l'explique la CFDT, dont c'est l'un des grands chevaux de bataille, le concept de "nouvelle demande" recouvre "les demandes nées des évolutions de la société et les besoins nouveaux pas ou peu satisfaits" : garde d'enfants, soutien scolaire, amélioration de l'habitat, aide aux personnes âgées, protection de l'environnement, sauvegarde du patrimoine culturel, insertion. Certes, ces besoins couvrent des secteurs très larges de la demande et représentent des gisements d'emploi impor-

trouvait dans cette situation quinze ans plus tôt. Le niveau de formation initiale a donc augmenté. Mais cela n'empêche pas que les difficultés d'insertion des jeunes se soient profondément dégradées au cours de la dernière décennie. Le parcours normal incorpore maintenant des passages répétés par le chômage, les stages, les emplois de courte durée, et le chômage des jeunes atteint 20 %, le double de la population globale, et frappe particulièrement les jeunes femmes avec 24 % contre 16 %.

Il ne s'agit pas pour autant de nier qu'il existe un lien entre formation et emploi : toutes les études montrent qu'il est plus facile de trouver un emploi si on dispose d'un bon diplôme. Ainsi, le taux de chômage est de 14,4 % pour ceux qui n'ont que le CEP, et de 4,5 % pour les diplômés du supérieur. Le niveau de formation détermine donc avec précision qui va obtenir un emploi et qui va se retrouver au chômage. Mais les causes profondes du chômage qui ne cessent d'augmenter depuis quinze ans se trouvent ailleurs que dans une formation inadaptée.

ALORS ! C'EST POUR QUAND, CETTE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL AU BUREAU ET À L'USINE ?

DU CHAMPAGNE ET DU CAVIAR À LA CANTINE ?

MAIS VOUS N'Y PENSEZ PAS, MON CHER AMI !!

(d'après NERGÉ) PLANTU

tants. Mais pourquoi restent-ils sous-exploités ? La réponse consiste à dire que ces besoins, tout en répondant à une demande sociale claire, ne sont pas suffisamment solvables. Pour ceux qui n'auraient pas compris, la CFDT traduit en soulignant que "l'obstacle majeur reste le coût du travail".

Ce discours est par certains côtés un aveu : le capitalisme n'est pas capable de satisfaire toute une série de besoins non rentables. Et nous sommes évidemment d'accord avec ce constat. Mais, alors que nous en tirons la conclusion qu'il faut faire fonctionner l'économie autrement, tout l'effort des "chercheurs d'emplois" va consister à inventer des moyens de rendre solvables ces besoins, par des voies détournées. On pourrait penser à une répartition différente des revenus, ou à un développement des services collectifs et des régies municipales. Mais il ne s'agit pas de cela : toutes les solutions imaginées combinent un financement public avec l'institutionnalisation d'un sous-salaire. L'Etat subventionnerait certaines prestations de services (on a même inventé une formule de chèques-services sur le modèle des tickets-restaurants), par exemple sous forme d'exemptions de charges sociales, et l'on mettrait le paquet sur des services rendus directement par des personnes suffisamment peu qualifiées pour que leurs salaires les mettent à la portée de toutes les bourses.

Certes, nous dira-t-on, mieux vaut des petits boulots que pas de boulot du tout, de la même manière que l'on nous explique qu'un RMI vaut mieux que pas de revenu du tout. Notre réponse est la même dans les deux cas :

nous sommes contre l'aumône et contre les emplois de domestiques. Et nous luttons pour leur dépassement en opposant à ces demi-mesures une authentique transformation sociale organisée autour d'aspirations fondamentales. Nous proposons de dépasser le RMI par l'institution d'un revenu décent garanti à ceux que cette société prive

d'emploi. Au temps partiel et aux petits boulots, nous opposons, projet contre projet, la réduction uniforme de la durée du travail, et la défense d'un statut unique de salarié. Les trente-cinq heures tout de suite représentent donc l'axe autour duquel peut reprendre corps un projet alternatif s'opposant à cette société des petits boulots.



*achetez, commandez
tous vos titres
à la librairie*

LA BRECHE

9, rue de Tunis, 75011 Paris – métro Nation

tél. : (1) 43 67 63 57

lundi : de 14 h à 20 h – mardi à samedi : 12 h à 20 h

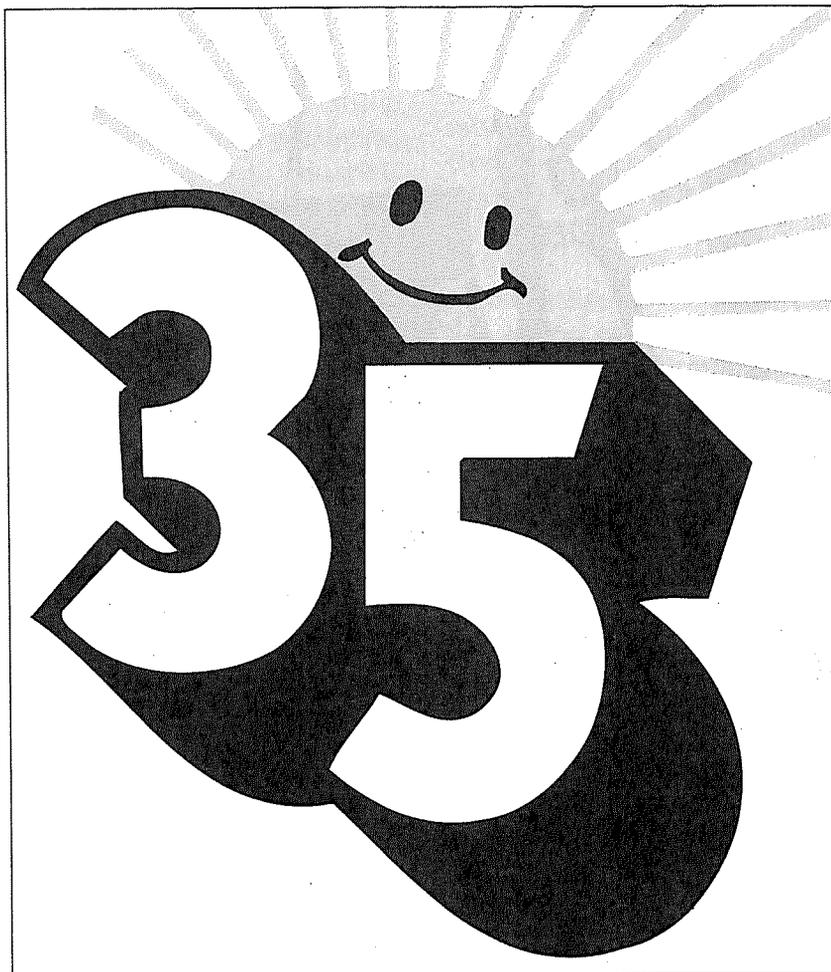
LES TRENTE-CINQ HEURES TOUT DE SUITE !

En 1982, nous avons fait campagne pour une loi sur les trente-cinq heures. On nous rétorquait à l'époque que c'était étatiste et peu réaliste. Il valait mieux avancer progressivement, et l'on nous promettait même les trente-cinq heures pour 1985. Nous sommes en 1993 et il s'est passé ce que nous avions prévu : à partir du moment où la durée effective du travail a rejoint la durée légale, et de plus dans un contexte de montée du chômage, il n'existait plus aucune raison de voir la durée effective baisser. En 1990, la durée moyenne pour un emploi à plein temps était de trente-neuf heures six dixièmes de travail, donc encore au-dessus de la durée légale !

Le fait qu'avec trois millions de chômeurs la durée du travail reste immobile, et qu'on fasse pour le XI^e Plan des prévisions supposant que cela continue jusqu'en 1997, est une totale aberration, qui fait, encore une fois, que la réduction générale du temps de travail prend d'autres formes, socialement inacceptables, à savoir le chômage et le temps partiel.

Un patronat inflexible

Devant l'urgence sociale, peut-on envisager d'avancer de manière négociée vers une réduction concertée du temps de travail ? L'expérience montre que ce n'est aujourd'hui pas possible : en



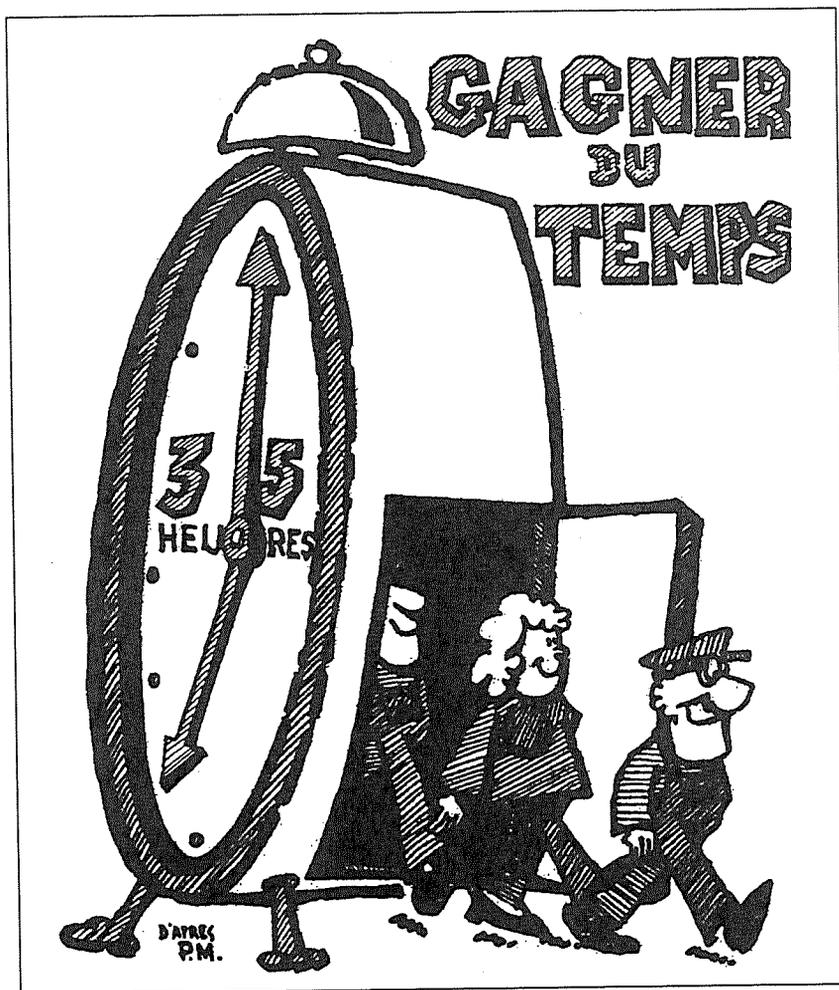
matière de temps de travail, le patronat veut tout et tout de suite.

Il veut moduler comme il l'entend le volume du travail. Pour cela, il a recours à l'intérim, à la sous-traitance, au chômage partiel, aux heures supplémentaires, etc.

Il veut faire travailler ses machines plus longtemps, et c'est pourquoi il développe le travail par équipes et le travail de nuit. Depuis 1983, la durée d'utilisation des équipements a augmenté, passant de quarante-six à cinquante heures. Le travail de nuit s'étend : deux millions cinq cent mille personnes sont

amenées à travailler de nuit, dont sept cent mille régulièrement. Ce gouvernement a rétabli la possibilité de travail de nuit des femmes dans l'industrie.

Cette politique conduit à une dégradation des conditions de travail. Les salaires stagnent, sont de plus en plus individualisés, favorisant la concurrence plutôt que le travail en équipe. L'automatisation et le fonctionnement en flux tendus ajoutent de nouvelles contraintes sans alléger les anciennes. La pénibilité du travail ne diminue pas : la fatigue nerveuse remplace la fatigue physique. Ces nou-



velles conditions de travail sont "mal supportées", selon les termes mêmes d'une enquête du ministère du Travail. Depuis quatre ans, la courbe des accidents du travail a recommencé à croître : la reprise des années 1988-

1990 a permis aux entreprises de réaliser une intensification du travail sans précédent. Une étude de la CNAM montre ainsi que les intérimaires courent deux fois et demie plus de risques d'avoir un accident que la moyenne des salariés. Enfin, le discours sur le *management* participatif vise surtout à faire interioriser par les salariés les contraintes de l'entreprise. En ce sens, il s'agit plus d'un aménagement du taylorisme que d'un véritable dépassement.

L'exemple de l'automobile

A Peugeot-Poissy, où les travailleurs sont soumis au rythme épuisant des "quatre fois dix", la situation est évidemment caricaturale. Mais l'"accord à vivre" signé il y a trois ans chez Renault, et qui est souvent donné en exemple de concertation réussie, débouche sur un bilan morose. L'accord prévoyait la formation de vingt-cinq mille ouvriers (dont cinq mille illettrés) sur cinq ans : ils ne seront plus que sept mille. Les entretiens individuels ne commenceront que lorsque la maîtrise y aura elle-même été formée, etc. La grande réalisation concrète, c'est la mise en place d'une troisième équipe à Flins, qui a certes permis de créer des emplois dans cet établissement, mais n'a pas empêché le groupe d'annoncer récemment deux mille deux cent quarante-neuf nouvelles suppressions d'emplois.

La voie de la négociation sur le temps de travail est donc en pratique fermée. Les accords qui sont discutés et, le cas échéant, signés ne portent pas sur une réduction assortie de création, ou au moins de maintien d'emplois, mais principalement sur les formes d'aménagement du travail. Seul un accord sur six porte sur la durée du travail mais, dans la moitié des cas, il s'agit non pas de la réduire mais de l'augmenter, afin de mieux utiliser les équipements. Comment mieux illustrer la terrible absurdité d'un système qui impose aux travailleurs de se plier à ce point aux exigences de la machine ?

Rien donc à attendre de la bonne volonté spontanée du patronat. C'est une mobilisation d'ensemble des travailleurs, exigeant que d'autres priorités soient données au fonctionnement de l'économie, qui peut seule débloquer la situation. C'est autour des trente-cinq heures qu'une telle mobilisation sociale peut, à notre avis, se reconstituer dans les mois et les années à venir.

Les trente-cinq heures tout de suite

Il y a urgence : pour débloquer la situation du chômage, il faut en finir avec les demi-mesures et les bricolages, et il faut faire vite. Notre programme, c'est les trente-cinq heures pour toutes et pour tous, tout de suite, et sans réduction de salaire.

Pas de partage du chômage déguisé en "partage du travail", pas d'emploi au rabais, pas de calendriers progressifs : nous nous battons pour le passage aux trente-cinq heures immédiatement.



Autant, en effet, on pouvait envisager une réduction graduelle il y a dix ans, autant il est impossible aujourd'hui d'attendre plus longtemps. Mais, en proposant cela, nous sommes bien conscients de nous heurter à une objection bien connue : cela coûterait trop cher, ruinerait nos entreprises, il vaudrait donc mieux réduire la durée mais sans augmenter globalement les salaires, bref "partager le travail". Nous avons plusieurs raisons de refuser ce point de vue apparemment raisonnable.

● **ARGUMENT N° 1 :** le chômage n'est pas gratuit, et même les patrons finissent par le comprendre. L'indemnité mensuelle moyenne atteint aujourd'hui cinq mille quatre cents francs par chômeur, soit environ les deux tiers du salaire net médian (tel que la moitié des salariés gagne moins, et l'autre plus) qui s'élève à un

peu moins de huit mille francs. Cela en dit d'ailleurs long sur l'absurdité d'un système incapable de proposer des emplois et qui préfère refuser le droit à l'emploi à une personne sur dix, plutôt que de profiter du produit de leur activité.

Chaque emploi nouveau économise donc à la société l'équivalent de cinq mille quatre cents francs par mois. En d'autres termes, les créations d'emploi résultant d'une embauche proportionnelle augmenteraient évidemment la masse salariale. Mais une fraction importante de cette hausse serait "autofinancée" au départ par la diminution correspondante des cotisations chômage et par les cotisations salariales versées par les nouveaux salariés, dans une proportion qu'on peut évaluer à au moins un tiers.

● **ARGUMENT N° 2 :** il est hors de question de toucher à des

salaires qui sont déjà trop bas. De deux choses l'une en effet : ou l'on veut vraiment amortir l'augmentation de la masse salariale, mais alors il faut démarrer très bas et rogner des salaires qui se situent pour la moitié en dessous de huit mille francs par mois. Ou alors on n'agit que sur les hauts salaires, par exemple à partir de quatre fois le SMIC, comme l'avance Dominique Voynet. Mais ce dispositif ne peut couvrir qu'en partie le supplément de salaires : il y a certes des salaires élevés, tellement élevés qu'ils représentent une distribution déguisée de profit et qu'il faudra en revenir à des échelles hiérarchiques plus raisonnables, mais ces très gros salaires ne sont pas suffisamment nombreux pour financer les trente-cinq heures.

● **ARGUMENT N° 3 :** il ne faut pas réduire les salaires en échange de la réduction de la durée du travail, justement parce que nous voulons modifier le partage du revenu. La part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés représentait 69 % en 1982 : la "gauche" l'a fait tomber à 61 % en 1991. Pendant toutes ces années, les gains de productivité ont été confisqués par les entreprises qui ne les ont utilisés ni pour augmenter les salaires, ni pour réduire la durée du travail. Le profit s'est ainsi rétabli, et cela devait déboucher sur plus de croissance et plus d'emplois. Or, nous n'avons rien vu venir : cela veut dire que ce partage de la valeur ajoutée s'est déformé sans pour autant améliorer la situation de l'emploi. Le niveau actuel de la part des salaires n'est pas bon pour l'emploi, et c'est pourquoi il faut l'augmenter. Le passage immédiat



aux trente-cinq heures que nous demandons représente à nos yeux un rattrapage des gains de productivité accaparés et mal employés par le patronat.

● **ARGUMENT N° 4** : la baisse des taux d'intérêt permet de "compenser" l'augmentation de la masse salariale. Pour en faire la démonstration, il faut regarder un peu en détail comment se répartit la valeur ajoutée des sociétés. En 1991, celle-ci s'est élevée à trois mille six cent soixante-cinq milliards de francs, qui ont été ainsi utilisés : salaires et cotisations sociales : 2 231 milliards ; impôts, primes d'assurance : 417 milliards ; investissement : 622 milliards ; intérêts et dividendes : 446 milliards.

Le total des emplois dépasse la valeur ajoutée de quatre-vingt-onze milliards qui correspondent au besoin de financement des entreprises. Mais l'important dans cette ventilation, c'est le poids des intérêts et dividendes, qui représentent 19 % des salaires, ou encore les deux tiers de l'investissement. Les capitaux financiers bénéficient en effet de rendements très élevés, parfaitement anti-économiques et historiquement atypiques. Les ramener à des niveaux plus raisonnables – de 10 à 5 %, pour donner un ordre de grandeur – permettrait de dégager un volant équivalent à 10 % de la masse salariale.

En limitant à 5 % les intérêts versés, et en tenant compte des effets des créations d'emploi sur la Sécurité sociale et l'UNEDIC, on peut financer le passage aux trente-cinq heures sans toucher ni aux salaires ni au profit investi. Ce n'est pas un tour de passe-passe, mais un réel

partage des revenus qui consiste à transférer le profit non investi et distribué aux riches vers les salaires des nouveaux embauchés.

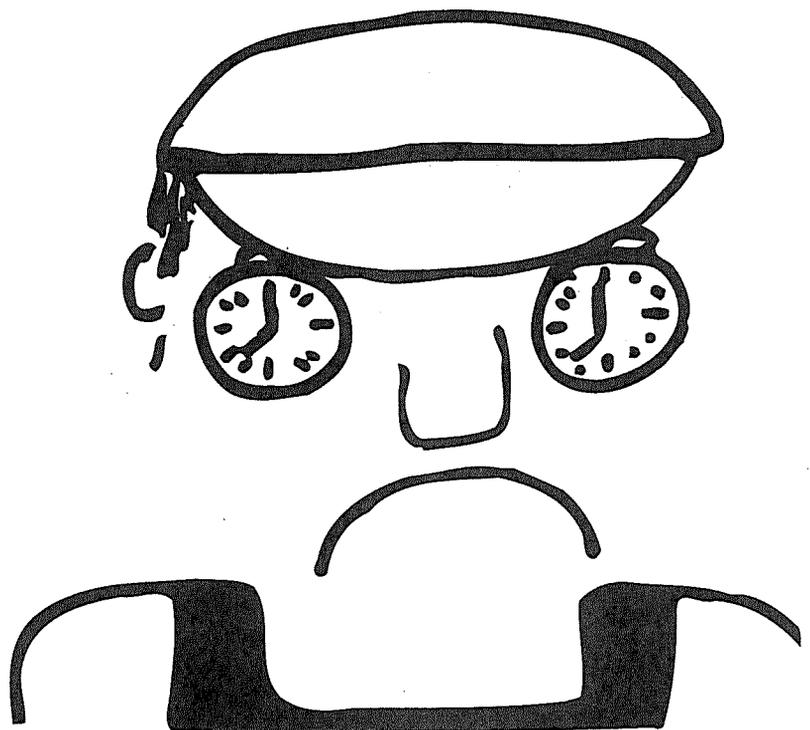
● **ARGUMENT N° 6** : l'augmentation des salaires va réorienter la demande vers la consommation populaire et donc permettre une croissance plus respectueuse de la satisfaction des besoins.

Ce dispositif est économiquement viable. Nous ne rêvons pas d'une société future. Les simulations réalisées pour le XI^e Plan avec le modèle de l'OFCE montrent que le passage progressif aux trente-sept heures permet de créer six cent vingt mille emplois au bout de cinq ans. Passer aux trente-cinq heures tout de suite permettrait d'en créer le double, et même plus, compte tenu de la redistribution des revenus. Nous ne demandons pas l'impossible, nous ne promettons pas une société future, nous proposons seulement une autre utilisation des capacités économiques de notre société, d'ores et déjà disponibles.

La solution au problème de l'emploi est donc, en un sens, à portée de main. L'économie française n'a jamais été aussi riche, aussi productive, et notre pays, l'un des plus développés au monde, serait parfaitement en mesure de garantir un emploi et un niveau de vie décent à l'ensemble de ses habitants.

Mais cette solution est en même temps très éloignée, parce qu'elle suppose une modification radicale des rapports de forces sociaux. Les trente-cinq heures, on devrait le comprendre après dix ans de piétinement, ne peuvent être imposées que par une énorme mobilisation sociale porteuse des exigences des travailleurs à l'égard de la machine économique pour la faire fonctionner autrement.

Pour briser les résistances de tous ordres, il faudra que les travailleurs prennent partout le moyen de contrôler dans la pratique la mise en application de la mesure, et en premier lieu la réalité des embauches compensatoires.



VERS LES TRENTE HEURES AVANT L'AN 2000

Est-ce que l'on ne pourrait se passer de la voie radicale que nous proposons et imaginer l'émergence progressive d'un capitalisme tempéré, mixte, combinant différents critères de gestion ? Il s'agit là, de notre point de vue, d'un mirage, certes séduisant, mais qui a fait perdre du temps au mouvement ouvrier. Les illusions sur ce point tendent à se dissiper : même si cela ne se traduit pas spontanément par l'émergence d'un projet alternatif, les travailleurs ont perdu toute confiance en la capacité de l'économie capitaliste à retrouver ses performances des années soixante, que ce soit du point de vue du salaire ou de l'emploi.

Une alternative à l'intérieur du capitalisme ?

Mais ne peut-on pas faire de nécessité vertu ? Puisque le capitalisme ne réussit plus à imprimer sa marque à tous les secteurs de la société, est-ce qu'un nouveau modèle social pourrait alors émerger aux marges du noyau dur de l'économie marchande ? Un tiers secteur, ni privé ni public, qui fonctionnerait selon une autre logique, ne pourrait-il pas constituer l'ébauche d'une alternative sociale reposant sur des valeurs différentes de solidarité, de convivialité et de temps libre pour soi ?

Les pratiques associatives, les entreprises d'insertion représentent un capital d'ex-

périence d'une indéniable richesse. Mais la question est de savoir si elles peuvent, par petits pas progressifs, réussir à dessiner une alternative globale pour prendre en compte l'ensemble des problèmes sociaux. La réponse doit malheureusement être négative : une société moderne constitue un ensemble trop dense pour que des règles du jeu antagoniques puissent y fonctionner à égalité. L'une d'entre elles, forcément, doit dominer et imprimer sa marque. Il suffit d'énumérer quelques têtes de chapitre pour le constater : que ce soient l'énergie, les transports, la santé, l'éducation, les loisirs, l'emploi, on voit bien que les problèmes posés ne peuvent être réglés au niveau de micro-expériences, même structurées en réseaux.

Pour prendre une comparaison empruntée au tiers monde : telle organisation non gouvernementale, qui intervient pour aider une communauté villageoise à définir un projet local de développement, réalise un travail remarquable. Mais que peuvent les ONG par rapport à un problème aussi gigantesque que celui des métropoles comme Mexico ? Le changement d'échelle rend nécessaire la prise de décisions à un niveau forcément centralisé, qui suppose une rupture qualitative entre l'action locale et le projet de société.

Mais il est un autre élément qui démontre la nécessité de solutions radicales. C'est que

même les trente-cinq heures ne sont pas suffisantes pour régler complètement le problème de l'emploi. Pour s'en convaincre, un petit calcul donne facilement un ordre de grandeur, à partir des données disponibles pour 1991 fournies par l'INSEE et Eurostat.

Les trente heures avant l'an 2000

En arrondissant les chiffres, on a seize millions et demi de salariés travaillant à plein temps pour une durée moyenne de trente-neuf heures six dixièmes et deux millions trois cent mille à temps partiel, stages, etc. à vingt et une heures huit dixièmes en moyenne. Cela fait au total un peu plus de sept cents millions d'heures de travail par semaine. Si on répartissait ce volume de travail de manière uniforme entre ceux et celles qui ont aujourd'hui un emploi salarié, autrement dit si on supprimait toute forme de temps partiel, on arriverait alors à une durée hebdomadaire moyenne de trente-sept heures quatre dixièmes. C'est la durée moyenne apparente.

Mais si on répartissait ce même volume sur l'ensemble des salariés potentiels – ceux qui ont un emploi plus les trois millions de chômeurs – on arriverait cette fois à une durée moyenne hebdomadaire de trente-deux heures trois dixièmes, bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. La pro-

portion de réduction de la durée du travail aujourd'hui nécessaire pour résorber le chômage représente à peu près la suppression d'une journée de travail par semaine ou une baisse d'une heure et demie par jour. Si on prolonge ce raisonnement sur les années à venir, et avec les hypothèses les plus favorables à l'emploi, ce calcul conduit à dire qu'il faut aller vers les trente heures avant l'an 2000.

Plier l'économie à nos besoins

Tous ces éléments montrent qu'il faut changer les règles du jeu, non pas par-ci, par-là, ou petit à petit, mais maintenant, et pour l'ensemble de la société. Mais existe-t-il vraiment une autre manière de faire fonctionner l'économie que celle que nous connaissons, et à quelles conditions ? Notre réponse à cette question est évidemment positive : oui, il y a deux grandes logiques de fonctionnement et, surtout, de développement de l'économie. Deux critères de choix économiques sont en effet disponibles : le critère du profit, le critère des besoins.

Bien sûr, ils ne s'opposent pas absolument. Les capitalistes doivent vendre leurs produits, et ceux-ci doivent donc répondre à un besoin. Seulement, avec le capitalisme, le critère du profit l'emporte toujours sur la logique des besoins. C'est bien ce qui est à la racine du chômage : le capitalisme préfère ne pas produire, et donc ne pas créer d'emplois, plutôt que de répondre à des besoins insuffisamment rentables à ses yeux.

Prenons l'exemple des dépenses de santé et d'édu-

cation : toutes les politiques dites d'ajustement structurel consistent à réduire autant que faire se peut ce type de dépenses. Quand un ouvrier cherche à se soigner ou à obtenir pour ses enfants un enseignement correct, on lui rétorque que le poids des prélèvements obligatoires est insupportable, qu'il vit au-dessus de ses moyens. Mais si le même ouvrier change de voiture, on se félicite de voir la demande reprendre. Tous les besoins ne sont donc pas égaux dans le capitalisme. Certains sont plus difficiles à satisfaire que d'autres ; certains produits n'existent tout simplement pas, parce que la recherche a retenu d'autres priorités. Le consommateur paie toute une série de faux frais, de dépenses commerciales, liées à la concurrence

(ce n'est pas simplement la publicité), et achète indirectement des biens qu'il n'a jamais demandés.

Cette analyse ne donne pas des solutions toutes faites, au contraire, puisqu'elle démontre qu'il n'existe de vraies solutions à la crise contemporaine que radicales, en raison même de la profondeur de cette crise. Et force est de constater que la débâcle des sociétés bureaucratiques – ainsi que les renoncements de la "gauche" – a réussi à discréditer l'idée même de transformation sociale. Il faut donc du temps pour reconstruire une nouvelle utopie mobilisatrice, mais il faut aussi, ce n'est pas contradictoire, agir dès aujourd'hui, en combinant réponses immédiates et alternative globale.

Eléments pour un projet

Notre démarche n'est pas de proposer un modèle de société clés en main mais de partir des exigences auxquelles devrait répondre une société développée. Il ne s'agit pas de promettre des lendemains qui chantent mais de dire qu'il y a des choses immédiatement possibles, mais que le système économique empêche d'obtenir. Ce sont le droit à l'emploi et des conditions de vie décentes pour toutes et tous.

Nous sommes pour une organisation de l'économie qui permette d'arriver à ces deux objectifs, que les capacités économiques d'un pays développé comme la France permettraient parfaitement d'atteindre.

On ne peut opposer l'action sur la durée du travail et celle

sur la croissance. Tout est lié. Pour créer des emplois, la réduction immédiate de la durée du travail est l'axe essentiel. Mais il faut en même temps relancer la production tout en la réorientant. Il ne s'agit pas de produire plus de tout, mais de donner un autre contenu à la production. D'abord parce qu'il y a des urgences. En France même, des besoins immédiats ne sont pas satisfaits, qu'il s'agisse de logement, de santé, etc. : il suffit de reprendre la liste dressée par les partisans des nouveaux services.

La plupart de ces besoins ne correspondent pas à un surcroît de productivisme : leur contenu en services est effectivement important. Construire des logements ou des crèches revêt une autre

signification économique et sociale que la bagnole pour la bagnole. Et puis, un pays aussi riche que le nôtre pourrait se poser la question d'utiliser ses capacités productives énormes à produire des biens utiles qui pourraient être vendus à prix réduit aux pays du tiers monde, dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération.

Prendre en compte la dimension internationale

Tous les débats autour de Maastricht auront au moins permis de comprendre que le destin des travailleurs européens ne dépend plus des politiques menées séparément dans chacun des pays. Leurs revendications seront d'autant plus crédibles et mobilisatrices qu'elles prendront en compte la réalité de l'intégration économique. Les trente-cinq heures en sont un bon exemple : l'une des conditions pour avancer, c'est l'extension au niveau européen des avancées conquises ici ou là. Il faut prendre le patronat à son jeu et retourner l'argument sur la compétitivité : si on ne peut pas faire les trente-cinq heures sous prétexte que les autres ne le font pas, alors passons aux trente-cinq heures partout en Europe.

Cela ne veut pas dire que l'on doit commencer par construire l'Europe et qu'ensuite seulement on pourra se battre pour une autre société. On risquerait d'attendre éternellement. Non, il faut faire avancer nos exigences là où nous sommes et ne pas attendre que les technocrates de Delors construisent à notre place l'Europe des travailleurs. Et il faut intégrer cette dimension nouvelle. De même que nous avons toujours cher-

ché à développer dans les mouvements sociaux les bons réflexes de globalisation, de coordination et de centralisation des luttes, il faut ajouter à notre pratique militante un nouveau réflexe, qui est celui de la convergence internationale des revendications et mobilisations.

Cela veut dire populariser les expériences réussies de mobilisation, comme la journée d'action dans les transports, généraliser les pratiques de rencontres et de coordination des travailleurs d'une même branche ou d'un même groupe. Le mouvement ouvrier a pris du retard en ce domaine : nous chercherons, avec les points d'appui dont nous pouvons disposer, à prendre des initiatives visant à cette nécessaire internationalisation.

Mais une expérience de réduction massive du temps de travail devra évidemment être protégée contre ses adversaires. Autant il faudra l'imposer aux patrons à l'intérieur, autant il faudra l'imposer au marché mondial. Nous proposons donc de combiner extension et protection des innovations sociales. Mais ce protectionnisme ne saurait être égal pour tous, et une nécessaire distinction doit être établie entre pays riches et pays pauvres.

Aux pays riches, qui ont les moyens de passer aux trente-cinq heures, nous appliquerions un ensemble de mesures visant en somme à compenser le "handicap" que constituerait l'effort pour une réduction simultanée de la durée du travail et du chômage. Les mesures de rétorsion qu'ils pourraient être tentés de prendre ne seraient pas d'une grande efficacité, compte tenu de l'importance des débouchés offerts par le marché français, surtout dans

une période de faible croissance. Aux pays pauvres du Sud et de l'Est, nous proposerions des accords de coopération commerciale incluant des clauses sanctionnant les pays qui ne font pas bénéficier leurs travailleurs des gains réalisés dans l'échange international. Cette politique n'aurait donc rien à voir avec le nationalisme, puisque son objectif serait la généralisation des mesures prises : elle constituerait au contraire un pas en avant vers un fonctionnement plus coopératif de l'économie mondiale.

Qui est utopique ?

De tout temps, le patronat a expliqué que les revendications ouvrières étaient impossibles à satisfaire. Il y a près de cent ans, Henri Schneider, maître de forges du Creusot, déclarait ainsi, à propos de la loi du 2 novembre 1892 réglementant le travail des femmes et des enfants : "*On met des entraves, inutiles, nuisibles surtout aux intéressés qu'on veut défendre, on décourage les patrons de les employer.*" Et, pourtant, l'augmentation de la productivité s'est toujours traduite en fin de compte et grâce aux luttes par une réduction du temps de travail : elle est passée de trois mille quarante et une heures en 1831 à mille six cent quarante-neuf heures par an en 1989.

A l'aube du XXI^e siècle, la très forte augmentation de la productivité des dernières années autorise, commande une réduction très substantielle de la durée hebdomadaire du travail, sans diminution de salaire. Face aux catastrophes sociales auxquelles nous conduit leur raison économique, nos exigences définissent une utopie tout simplement réaliste.



un million de francs pour soixante-quinze candidats aux législatives de mars 1993

Une campagne électorale coûte cher, très cher. Les formations de droite et d'extrême droite comme celles de la "gauche" officielle bénéficient du concours intéressé des entreprises et de particuliers fortunés. Leur budget déclaré s'élève à des centaines de millions de francs pour une seule échéance électorale. Ils ont en outre recours à une multitude de magouilles et de tripatouillages en tous genres. Les écolos bon chic, bon genre de Génération Ecologie, qui font pourtant figure de "parents pauvres", affichent un budget de quatorze millions pour la moitié seulement des circonscriptions.

Pour les révolutionnaires, il en va tout autrement. Point de financiers occultes, point de caisses noires, point de cadeaux de la banque et de la finance. Nous ne pouvons compter que sur le soutien militant de nos amis et camarades pour faire entendre une autre voix, celle d'une volonté de changement radical des bases de cette société d'exploitation et de misère. Voilà pourquoi nous avons lancé une souscription d'un million de francs pour permettre la présentation de soixante-quinze candidats "A gauche vraiment" avec le soutien de la LCR.

Cela devrait permettre d'assurer à chaque candidat environ dix mille francs,

qui représentent la plus grande partie des frais officiels de campagne (bulletins de vote, professions de foi et affiches pour les panneaux électoraux). C'est un minimum puisque s'y ajoutent les frais locaux, pour les réunions publiques par exemple. Aussi, amis, camarades qui aurez cette brochure entre les mains, si vous le pouvez, faites un geste pour nous permettre de défendre le plus efficacement possible nos idées et nos propositions dans la cacophonie ambiante.

Comment souscrire ?

Etablissez vos chèques à l'ordre de "AGV" et expédiez-les à **Rouge** qui transmettra. Nous vous retournerons un reçu qui vous permettra, si vous êtes imposable, de bénéficier d'une **réduction d'impôt** équivalente à 40 % de votre versement, à concurrence de 1,25 % de vos revenus imposables. En pratique, si vous versez, par exemple, mille francs, ce sont quatre cents francs qui n'iront pas au budget des armées ou de la police, mais qui nous permettront au contraire de faire entendre une tout autre musique que les sornettes habituelles.

AGV - c/o Rouge - 2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil